

Communiqué de presse

Evry, le 29 mars 2017

La CCI Essonne fédère plus que jamais l'ensemble des forces économiques du territoire



Réunis en **Assemblée générale ce lundi 27 mars 2017**, les élus de la CCI Essonne ont désigné **4 nouveaux membres associés: Didier Moinereau** (président de la CPME 91), **Catherine Balazot, Sandrine Perrier et Sylvain Roussel**. Tous issus de la CPME Essonne (Confédération des PME).

A travers cette démarche, il s'agit pour la nouvelle mandature de **rassembler et impliquer toutes les forces économiques du territoire et notamment l'ensemble du monde patronal** au sein de la CCI Essonne.

Désormais, la gouvernance de la CCI Essonne se compose de 40 élus, 18 membres associés et 32 conseillers techniques issus d'entreprises ou d'organismes territoriaux/locaux. Une diversité de profils qui se veut pleinement représentative du tissu économique et en capacité de répondre aux attentes des entreprises essonniennes.

Jouer la carte des complémentarités et des synergies

Dans un environnement administratif et territorial qui se réforme, la **CCI Essonne entend ainsi faire l'union, accueillir les nouveaux territoires et clarifier sa feuille de route.**

C'est en ce sens qu'après avoir invité **Michel Bournat**, président de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay lors de l'Assemblée générale du 30 janvier 2017, les élus de la CCI Essonne ont pu échanger cette fois-ci avec **Michel Bisson**, vice-président de Grand Paris Sud en charge du développement économique.

Devant les élus chefs d'entreprise, ce dernier a rappelé la nécessité de « *travailler ensemble afin d'accompagner les entreprises dans la transition écologique* » ou encore de « *développer les partenariats et réseaux, à l'image du dispositif Plato Grand Paris Sud dont le premier groupe a été lancé début mars.* »

L'occasion pour **Emmanuel Miller, président de la CCI Essonne** de préciser également que si « *l'échelon décideur en matière de développement économique est bel et bien la Région, elle peut et doit s'appuyer à la fois sur les intercommunalités qui en ont la compétence et aussi sur les chambres consulaires afin de faire jouer les complémentarités et les effets de synergie au niveau local.* »

La convention Région / CCI d'Ile-de-France signée le 16 mars dernier a acté de manière très claire la capacité des CCI à territorialiser la politique et les actions de développement économique engagées par la Région IDF.

Cette nouvelle étape positionne plus que jamais la **CCI Essonne** comme un **acteur mobilisateur, fédérateur au service du développement économique des territoires** et plus globalement de **l'intérêt général des entreprises.**